



COMPTE RENDU

Réunion CD du Jeudi 05 Décembre 2024

Bourse du Travail à Epinal

Présents : Yves Lallemand, Lydie bertrand, Fabienne Floquet, Delphine Nosal, Lucie Lindner, Virginie Vauthier, Pascal Garégnani, Daniel Lecoanet, Alexandre Nosal, Johnny Richard, Frédéric Siard, Christian Wenner.

Absents Excusés : Lydie Bertrand, Pascal Garégnani,

Heure de début : 20h00 – **Heure de fin :** 21h50

Ordre du Jour :

1. Bilan des actions menées depuis la dernière réunion :
 - Début des séances de TSC / Fabrication des supports en inox pour le TSC et achats des fusils / communication TSC et hockey
 - Téléthon Apnée 30/11 et 01/12 Nancy
 - Organisation de la Compétition d'Apnée samedi 25 janvier 2025
 - Requalification des 4 tampons du compresseur
2. Point sur les inscriptions **et le non renouvellement** d'inscriptions
3. Présentation du budget prévisionnel 2025 et vote par le CD
4. Organisation de l'AGO 2025
5. Déplacement au salon de la Plongée 2025 (9 au dimanche 12 janvier 2025) à Paris / valorisation des encadrants et préparation sorties Méditerranée et « mer chaude » 2025
6. Questions diverses

1- Bilan des actions menées depuis la dernière réunion

- Début des séances de TSC / Fabrication des supports en inox pour le TSC et achats des fusils / communication TSC et hockey

Les séances de tir sur cible ont débuté, deux ont déjà été réalisées. Les retours des premiers participants sont positifs, cette nouvelle activité est appréciée.

Un premier support de cible en inox a été réalisé et testé lors de la dernière séance, quelques ajustements sont à réaliser avant de valider le modèle et de faire confectionner les deux autres supports prévus sur ce même modèle ; adapter notamment la forme du poids au pied du porte-cible pour assurer son bon maintien au sol.

Quatre arbalètes ont été achetées à Aquadif à Strasbourg pour un montant de 340.00 € (4x85.00 €).

Yves a mis dans la vitrine à l'entrée de la piscine des flyers présentant les activités de TSC et de Hockey Subaquatique.

Frédéric précise que les entraînements de hockey rencontrent également un vif succès mais que les volontaires pour participer à des tournois amicaux sont moins nombreux.

Des matchs amicaux à Strasbourg seront peut-être proposés au printemps.

Des entraînements communs avec l'équipe de Nancy sont également envisageables.

Yohan a fabriqué une quarantaine de crosses, droites et gauches. Jonathan a proposé de les protéger avec une couche de résine sous laquelle il pourra insérer le logo de club afin de les personnaliser et de les reconnaître lors d'échanges.

Frédéric demande à Christian, soit de lui fournir le logo du club sous forme de fichier, soit de lui imprimer directement des petites étiquettes.

- Téléthon Apnée 30/11 et 01/12 Nancy

Dix adhérents du club ont participé aux 24 heures de relais d'apnée dans le cadre du Téléthon le week-end du 30 novembre / 1^{er} décembre à la piscine de Laneuveville-devant-Nancy.

Répartis en deux équipes ils ont enchaîné des relais de 25 mètres pendant une heure sur trois créneaux horaires, 18h/19h – 21h/22h, 3h/4h. Seuls les relais de 2x25 mètres sous l'eau réussis étaient validés.

Le droit d'inscription était fixé à 5.00 €, reversé au profit du Téléthon ainsi que les gains de la buvette et petite restauration.

La totalité des longueurs parcourues durant le week-end par les 240 relayeurs présents a été transformé en Euros par des sponsors.

Le tout dans une ambiance festive et conviviale.

- Organisation de la Compétition d'Apnée samedi 25 janvier 2025

La compétition d'apnée prévue le samedi 25 janvier à la piscine olympique prend forme.

Fabienne est en lien avec le Comité Régionale d'Apnée, elle attend la validation du planning des épreuves et de l'affiche pour pouvoir les diffuser et les mettre en ligne.

Une affiche sera apposée dans le panneau d'affichage dès son impression réalisée.

Des demandes de goodies ont été faites auprès de la CAE et du Conseil Départemental.

La dizaine de juges nécessaires pour encadrer les épreuves est réunie. Il reste cependant à trouver 4 à 5 juges supplémentaires, par sécurité, pour répondre aux dernières demandes du CRA.

Le CODEP doit être contacté pour fournir les chasubles et autres équipements utiles pour le bon déroulement de la journée.

La remise des médailles se fera à la piscine à l'issue des épreuves (et non dans la salle de la Baudenotte comme l'année dernière).

La soirée se poursuivra à la salle Baudenotte pour ceux qui le souhaitent afin de partager un moment convivial tous ensemble, athlètes, juges, encadrants et bénévoles.

Afin de ne pas impacter le budget il ne sera pas fait appel à un traiteur, mais aux bonnes volontés pour alimenter le buffet qui sera proposé.

- Requalification des 4 tampons du compresseur

Les 4 tampons du compresseur ont été requalifiés pour un coût de 850.00 € qui est prise en charge par la CAE, c'est une procédure obligatoire tous les dix ans. Une inspection visuelle est à prévoir dans 4 ans. Le fait qu'un groupe de bénévoles du club ait démonté et remonté les tampons a permis de réaliser une économie de 200.00 €.

2 – Point sur des inscriptions et le non renouvellement des inscriptions

A ce jour le club compte 144 adhérents inscrits auprès de la fédération.
96 hommes dont 3 juniors (12 – 16 ans) et 5 enfants (- de 12ans)
48 femmes dont 1 juniore et 3 enfants

Répartis par activités (activité principale cochée lors de l'inscription) :

- 90 plongeurs
- 32 apnéistes dont 4 enfants
- 19 nageurs avec palmes
- 1 PMT
- 2 licences seules

12 nouvelles formations PE20 sont en cours sur un objectif de 15, ainsi que 3 PE40, 2 PA20 et 1 PA40 ; des passages de niveaux en apnée sont également souhaités et prévus.

Yves balaie la liste des inscrits de la saison dernière afin de faire un point rapide sur les non réinscrits. Certains renouvellements sont en cours, d'autres non renouvellements s'expliquent par différentes raisons, déménagement pour certains, le choix pour d'autres de découvrir une nouvelle activité, ou encore la non poursuite du passage d'un niveau supérieur en plongée.

Tous les encadrants actifs se sont réinscrits sauf deux, en attente de certificat médical. Yves verra avec eux pour faire un point de situation.

3 – Présentation du budget prévisionnel 2025 et vote par le CD

Yves présente au comité le budget prévisionnel qu'il a établi pour le prochain exercice.

Ce budget sera présenté lors d'AGO et devra être voté par les adhérents.

Il a été construit avec une base de 147 licenciés, sachant que les recettes sont composées de 3 postes principaux, les adhésions (reversées à la FFESSM), les formations et les subventions.

Les dépenses sont composées essentiellement du paiement des licences à la FFESSM, des cartes de niveaux, du coût de location de la piscine, des différentes sorties - gravière et fosses, de l'achat et entretien de matériel ainsi que du financement de 4 projets concrétisant la stratégie du club en matière de développement.

Le budget prévisionnel pour 2025 s'élève à 24 227.00 €, il est voté à l'unanimité par le comité directeur.

4 – Organisation de l'AGO 2025

Yves propose de fixer la date de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du Club le jeudi 20 mars 2025 à partir de 19h45 à l'Espace Cours à Epinal. Il se charge de réserver la salle.

Proposition acceptée à l'unanimité.

Par anticipation et dans la prévision de l'Assemblée Générale Elective qui se déroulera en 2026, Yves propose de réviser certains points des statuts du club. Cette discussion sera à mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité directeur.

5 – Déplacement au Salon de la Plongée (9/12 Janvier 2025) et préparation des sorties en Méditerranée et « mers chaudes » 2025

Le salon de la plongée se tiendra à Paris du 9 au 12 janvier prochain. Comme l’an dernier, dans le cadre de la valorisation du bénévolat, le comité directeur décide de proposer 5 places aux encadrants pour la journée du **samedi 11 janvier**.

Les billets de train aller et retour ainsi que le billet d’entrée au salon seront pris en charge par le club. Yves se charge d’envoyer un message aux encadrants afin de les informer. Les inscriptions se feront par ordre de réponse, sachant qu’une place est réservée pour Alexandre qui a pour mission l’organisation d’un voyage en mer chaude aux vacances de la Toussaint 2025.

En ce qui concerne la sortie de mois de mai orientée vers les jeunes, il s’avère que le CODEP pilote un projet s’adressant à la jeunesse, Yves va se renseigner pour savoir si le club peut se rattacher à ce projet.

Philippe quant à lui, réfléchi à une sortie plus ciblée sur des visites d’épaves entre 30 et 40 mètres, qui s’adresserait à des plongeurs PA40 minimum, peut-être au mois de mai également.

Yves souligne l’importance de proposer des sorties club aux adhérents pour répondre aux attentes des adhérents, dynamiser la cohésion de groupe et permettre de finaliser certains niveaux en mer.

6 – Questions diverses

La compétition d’apnée ayant lieu fin janvier, il est décidé cette année de ne pas organiser de soirée galette afin de ne pas perturber les séances d’entraînement des apnéistes. A la place, le comité propose d’organiser deux soirées Beignets de Carnaval les mardi 04 et mercredi 5 février.

Lucie s’excuse ne pas être très présente à la piscine cette année, mais sa formation lui prend beaucoup de temps. Elle est toute excusée.

Fabienne indique que Titouan inscrit en apnée souhaiterait réaliser un baptême de plongée. Christian lui indique que cela est tout à fait possible, à prévoir après le 14 janvier car il y a encore une série de baptêmes prévue avec un groupe de la maison de l’étudiant à cette date.

Fabienne indique également que Sandra, Julien et Arnaud se sont inscrits à un stage Initial de formation IE. Cette formation sera composée de trois séances en visio les 7, 10 et 21 janvier ainsi que d’une séance en présentielle le 1^{er} février à Nancy.

Christian indique qu’après discussion avec un maître-nageur, il serait peut-être envisageable d’utiliser le petit bassin le mercredi à partir de 20h45 pour des séances de tir sur cible, à confirmer.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

La date de la prochaine réunion est fixée au jeudi 16 janvier à 19 heures 30, salle à confirmer.

Le Président
Yves Lallemand

La Vice-Présidente
Fabienne Floquet

La Trésorière
Delphine Nosal

La Secrétaire
Virginie Vauthier

